

Baslieux

lès Fismes

Janvier 2022 - n° 4



Meilleurs vœux

Toute l'équipe municipale
vous souhaite une très
bonne année 2022!



ZOOM SUR...

Travaux



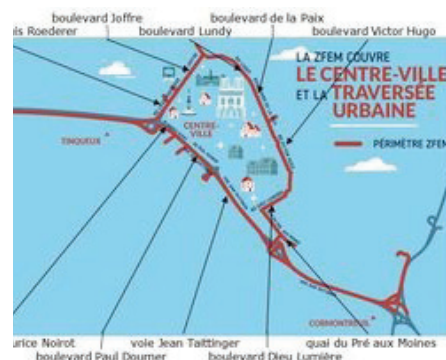
ZOOM SUR...

«Maelis» l'appli d'infos



ZOOM SUR...

ZFEm



A la Une

Chers Habitants,

L'année 2021 a encore été marquée par le Covid 19. Nous avons quand même pu nous réunir lors des commémorations des 8 mai, 14 juillet et 11 novembre ainsi que pour Halloween et le Noël des enfants.

Nous remercions les participants!

Nous espérons qu'il en sera de même pour l'année 2022 voir plus. Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux.

Le Maire.

VIE ASSOCIATIVE

Association Saint Julien

La période estivale marqua un arrêt des activités de l'Association Saint-Julien. La reprise est datée du 9 septembre avec la préparation des Journées Européennes du Patrimoine qui se déroulèrent les samedi 18 et dimanche 19 septembre de 14 h à 18 h.

L'exposition « Baslieux-lès-Fismes autrefois » avait déjà été mise en place par le couple Villié. Il s'agissait de réunir et montrer de nombreuses photographies du village prises avant, pendant et après la première guerre mondiale, tirées des albums des habitants qui sont ici chaleureusement remerciés.

Cette exposition est restée en place jusqu'à la fin de l'année.

Du côté des restaurations du « petit patrimoine » l'Atelier Hervé Leriche a procédé à celle du tabernacle du XVIII^{ème} siècle, bois ciré et dorures, déplacé à Witry-lès-Reims, puis remis en place et sécurisé sur le maître-autel.

Un devis a été demandé au même atelier pour remettre en état et consolider le crucifix qui faisait face autrefois à la chaire à prêcher.



Tabernacle restauré

Des particuliers ont fait des dons qui ont enrichi notre patrimoine ou aidé à le restaurer, notamment une très belle tête du Christ couronnée d'épines. Ce tableau à l'huile est accroché chapelle de Saint Julien, dans un environnement qui lui convient.

La 21^{ème} année de l'association Saint-Julien, même si ce sera peut-être la dernière, commence bien.

Je souhaite beaucoup que 2022 soit une bonne année pour chacun et chacune d'entre vous.

Véronique Villié.

Comité des fêtes

Chers Baillotins et Baillotines,

Cela fait longtemps que nous ne nous sommes pas réunis, que nous ne nous sommes pas rencontrés, que nous n'avons pas fait la fête ensemble...

Hélas, pour cette année nous préférons attendre que toutes les restrictions soient levées.

L'équipe des Baillotins.

NOUVEAUTÉS

L'application « Panneapocket » remplacée par l'application « Maelis » :

Dès à présent vous pouvez télécharger l'application « **Maelis** » en remplacement de celle « **panneau-pocket** ».

En effet, cette nouvelle application est actuellement gratuite pour la commune du fait que nous sommes déjà adhérents auprès de la SPL XDemat. De plus, à compter du 1^{er} janvier 2022, les communes de moins de 3500 habitants ont l'obligation de mettre en place un dispositif afin que les administrés qui le veulent puissent déposer leur dossier d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) de façon dématérialisée.

Cette nouvelle application est plus complète.

Allez vite la découvrir!

Fibre : La fibre arrive sur Baslieux les Fismes à partir du 21 janvier 2022!

Vous ne pourrez prendre contact auprès des opérateurs qu'à partir de cette date.

Les prises seront installées chez vous gratuitement et directement par l'opérateur choisi.

Actualités

TRAVAUX

Réalisés :

Lavoirs : L'entreprise Renov'Bat a réalisé les travaux de rejointoiement du **mur du Gué du lavoir Chemin de l'étang** ainsi que le **mur du lavoir rue de Vigneux**. Les employés ont également démonté et refait en intégralité le **mur du gué du lavoir rue de Vigneux** et le **muret entre la sente et l'aire de jeux**. Nous en avons profité pour modifier l'accès à l'aire de jeux avec la mise en place d'une poubelle et d'un cendrier à l'entrée de celle-ci.

La barrière au lavoir rue de l'étang a été remplacée par l'entreprise **Serrurerie Métallerie Fauvet**.



Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) :

Un **défibrillateur** a été mis en place sur le **mur de la cour de la mairie** à l'entrée de l'aire de jeux des panonceaux d'indication ont été mis à proximité de la place de la mairie.

D'autres panonceaux ont été commandés.

Achat de corbeilles :

Suite aux problèmes rencontrés avec les **excréments d'animaux**, nous avons acheté des **corbeilles** qui ont été fixées à divers endroits de la commune notamment aux entrées de chemin afin que les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde puissent **ramasser les crottes de chiens** et les déposer dedans. Cela permet aussi aux promeneurs de déposer leurs débris dans ces poubelles.

En cours :

Mise en sécurité et restauration du monument aux morts : Les devis ont été envoyés suite au retour du dossier de subvention. La région Grand Est octroie une subvention de 1 995 €. Le coût des travaux subvention déduite s'élèveront à 3 354 €.

Réfection chemin du moulin : Les travaux à l'entrée du **chemin du Moulin** ont été réalisés par

l'entreprise **Debrouwer** en septembre/octobre. Il reste à réaliser la réfection d'une partie du chemin du Moulin.

Procédure de reprise sépulture cimetière : Un troisième et **dernier affichage** est prévu du **10 janvier 2022 au 11 février 2022**.

Dégradations :

Nous avons constaté des **dégradations sur le panneau d'entrée d'agglomération** côté Courlandon. Tout d'abord, début octobre un individu a apposé «sa signature» dessus (injure) et ensuite le 2 décembre la guirlande lumineuse qui avait été installé la veille a été vandalisée (coupée en plusieurs morceaux). Le nécessaire a été fait en gendarmerie. **D'autres panneaux** sur le plateau de Glennes ont également été **tagués** et le sapin devant le cimetière a vu ses boules de Noël écrasées au sol par des enfants. Je vous rappelle que toutes ces **incivilités** ont un **coût dans le budget communal**.

Manifestations :

Halloween : Grande participation des **ballotins**, les enfants ont été ravis d'y participer. 3 groupes ont été constitués.



Noël des enfants :

41 enfants ont été **inscrits par leurs parents**.

L'évènement s'est déroulé dans l'église de Baslieux les Fismes, ce qui a permis de la faire découvrir aux participants qui ont pu également regarder l'exposition de septembre 2021. **Le père Noël a distribué les cadeaux** et un goûter a été offert.



Noël des anciens : Les conseillers municipaux ont distribué les colis des anciens **le samedi 4 décembre 2021** en début d'après midi.

Informations

COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS (CUGR)

Modification des jours de collecte des déchets :

A partir du 1er janvier 2022, les jours de collecte de vos déchets sont les suivants :

Ordures ménagères : Lundi

Déchets recyclables : Mercredi

Les contenants sont à sortir la veille de la collecte, à partir de 18h00. Ils doivent être rentrés dès que possible après le passage du camion-benne, et au plus tard en fin d'après midi du jour de collecte.

Extension des horaires d'ouverture de la déchetterie :

Lundi, Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00* - Jeudi de 14h00 à 18h00*

Dimanche et jours fériés : Fermée

*Dernier accès 15 minutes avant la fermeture.

Zone à Faible Emission mobilité (ZFE_m) :

La Zone à Faibles Emissions mobilité (ZFE_m) est entrée en vigueur à Reims, pour une période pédagogique dans un premier temps. Cette mesure, prise pour réduire la pollution de l'air, s'accompagnera d'aides aux professionnels et aux particuliers dans les années à venir. Mais dans un premier temps, il importe d'apposer sur son véhicule une vignette CRIT'Air que l'on obtient sur le site du ministère de la Transition écologique : www.certificat-air.gouv.fr

Aide à l'amélioration de l'habitat :

Économie d'énergie, aide à l'accession à la propriété, programme de renouvellement urbain, la Communauté urbaine met tout en œuvre pour **optimiser et améliorer le logement des habitants** de son territoire. Le Grand Reims vous accompagne dans vos démarches pour trouver ou rénover votre logement.

INFORMATIONS DIVERSES

Date à retenir :

Elections présidentielles les 10 et 24 avril 2022

Elections législatives les 12 et 19 juin 2022

Pour ceux qui ne seraient pas inscrits sur les listes électorales de la commune, vous avez jusqu'au 4 mars pour les présidentielles et jusqu'au 6 mai pour les législatives pour vous inscrire.

Vous pouvez **vous inscrire** soit directement en mairie, sur **Maelis** ou sur le site internet www.service-public.fr.

INFORMATIONS PRATIQUES

VACCINATION

Vous pouvez vous faire vacciner au centre de Fismes en vous inscrivant sur **Doctolib** ou en complétant le formulaire qui est disponible sur notre **site internet** ou en **mairie**.

SITE INTERNET

Ce dispositif d'information concernant la commune de Baslieux les Fismes est accessible à tous depuis janvier 2021. Nous faisons en sorte de l'alimenter régulièrement. Vous pouvez y retrouver les comptes rendus de réunion de Conseil, les arrêtés permanents du Maire, les associations et diverses informations (salle polyvalente...)

UNE ADMINISTRATION DÉMATÉRIALISÉE

La commune a mis en place plusieurs dispositifs afin de pouvoir faciliter les démarches administratives que vous pouvez effectuer via le site www.service-public.fr/papier/citoyenneté.

RECENSEMENT DE LA POPULATION en 2023.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Tout nouvel arrivant sur la commune peut s'inscrire sur la liste électorale. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

DEMANDE D'ACTE D'ÉTAT CIVIL

Acte de naissance, acte de décès et acte de mariage.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI) / PASSEPORT

Pour toute demande ou renouvellement de carte nationale d'identité ou de passeport, votre dossier et le retrait se font dans une mairie équipée d'un dispositif de prise d'empreinte (Fismes, Gueux, Tinqueux, Reims) sur rendez-vous.

Vous pouvez effectuer votre pré-demande par téléprocédure qui permet d'acheter en ligne le timbre fiscal demandé.

INFORMATION PAROISSIALE

Disponible dans le tableau d'affichage à l'entrée du cimetière.

DERATISATION

Des produits sont disponibles en mairie.

ÉTAT CIVIL Deux mariages ont été célébrés le 3 septembre 2021 et le 25 septembre 2021, nous félicitons de nouveau les mariés.

Il y a eu également 3 naissances et 1 décès.